



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
IS A Prêt N° : BIRD 9398-CG
NIFESTATION D'INTERÊTS
AAOI N°05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉQUALIFICATION

POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES SALLES MULTIMÉDIAS ET DE LEUR CONNECTIVITÉ INTERNET DANS LES ZONES RURALES.

Maître d'Ouvrage : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé du Marché : Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.

Pays : République du Congo

Prêt N° : BIRD 9398-CG

N° Appel d'Offres : 05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024

Emis le : 08 octobre 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales pour un délai d'exécution de 12 mois: « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du bâtiment, dans la mise en place de réseaux télécoms, informatiques et électrique interne aux bâtiments et dans la fourniture d'accès à internet.

En cas de groupement, fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales en un lot unique de 41 salles multimédias.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

La liste complète des localités, indiquant leur région, leur département, est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres. Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de

l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21, E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : N° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 novembre 2024 à 14 heures. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à 14 heures 30 minutes et le 29 novembre 2024. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 08 octobre 2024.

Le Coordonnateur

Francis SECK MANGOUANI